

Prise de fonction : Automne 2024

DESCRIPTION DE LA MDPH :

La MDPH est le guichet unique et le centre ressources pour les personnes en situation de handicap. Elle assure les missions d'information, d'accueil, d'évaluation des besoins de compensation, d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle.



CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION :

Le médecin évaluateur du pôle adulte est placé sous la responsabilité hiérarchique du chef du pôle adulte.

En étroite collaboration avec les autres membres du pôle médical dont il fait partie, il participe, au sein d'une équipe à l'évaluation globale des besoins et des droits des personnes handicapées et à l'élaboration du Plan Personnalisé de Compensation en s'appuyant sur le projet de vie de la personne.

Le caractère technique de l'évaluation médicale comporte : l'étude des pathologies et des soins mis en place, l'analyse des déficiences, de leurs conséquences sur le niveau de réalisation des activités, des modalités de compensation mises en place ainsi que, avec les autres professionnels de la MDPH (instructeurs, infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, ergothérapeutes...) à l'élaboration du plan de compensation.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

En tant qu'expert médical, vous apportez un avis spécialisé sur les demandes déposées par les personnes. Dans ce cadre :

- Vous participez aux équipes pluridisciplinaires et aux instances internes de la MDPH liées aux prestations en lien avec l'évaluation globale des besoins de compensation de l'adulte
- Vous réalisez des évaluations médicales des demandes du secteur adulte concernant l'orientation vers un service ou un établissement médico-social, l'AAH et la PCH (prestation de compensation du handicap), les cartes de mobilité inclusion, l'insertion professionnelle : RQTH, apprentissage accompagné....
- Vous évaluez sur pièces ou en consultation la perte d'autonomie et les besoins de la personne
- Vous recherchez les informations médicales complémentaires permettant le traitement de la demande
- Vous veillez à l'application de la réglementation et des procédures d'évaluation des demandes émises par les personnes.
- Vous effectuez le codage des déficiences et des pathologies
- Vous contribuez au Dispositif d'Orientation Permanent mis en place dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)
- Vous participez au repérage des situations complexes (avec orientation médico-social non satisfaite) susceptibles de donner lieu à l'élaboration d'un PCPE ou d'un plan d'accompagnement global (PAG).
- Vous participez au traitement des demandes de recours administratifs et contentieux
- Vous développez le travail partenarial et en réseau avec les acteurs locaux qui œuvrent dans le domaine du handicap (médecins experts, centres de ressources, services hospitaliers, ESMS, ARS...).
- Vous contribuez en tant que de besoin aux réunions de la CDAPH

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Formation : Diplôme d'Etat de Docteur en médecine avec inscription au Conseil de l'ordre des médecins. (Médecine générale, médecine hospitalière, médecine physique et de réadaptation, psychiatrie, médecine scolaire, médico-social, PMI, santé au travail...)

Savoir-être

- Sens du relationnel, capacité à s'inscrire dans une démarche institutionnelle
- Capacité à établir un diagnostic et une évaluation sociale
- Aptitude à travailler en équipe
- Autonomie et esprit d'initiative
- Rigueur, méthode et disponibilité

Savoirs et savoir-faire

- Connaissance des différents types de handicap, de la politique du handicap, des acteurs et des dispositifs spécifiques plus spécifiquement la Prestation de Compensation du Handicap.
- Technique de conduite d'entretiens individuels avec les usagers
- Capacité à rédiger des écrits professionnels et capacité de synthèse
- Maîtrise des outils informatiques et capacité à s'adapter aux outils métiers : les dossiers MDPH étant entièrement informatisés (logiciels métiers Iodas-Multigest, logiciel de Gestion électronique des documents, Word, Excel),

CONDITIONS D'EXERCICE

- Direction : Maison départementale des personnes handicapées
- Cadre d'emplois : Catégorie A
- Grade : Médecin territorial
- Résidence administrative : MDPH 22 – 3 rue Villiers de l'Isle Adam 22194 Plérin
- Service : MDPH - Pôle Adulte
- Statut : CDD 3 ans de Droit Public (possibilité de CDIisation au terme d'un délai de 6 ans)
- Rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Poste soumis à la badgeuse : Oui

AVANTAGES

- 25 jours de congés annuels et possibilité de 21 jours de RTT pour un 39 heures (au prorata de la présence et de la quotité de travail)
- Télétravail envisageable en fonction des besoins du service (1 à 2 jours par semaine), après 6 mois d'ancienneté
- Versement forfaitaire destiné à couvrir une partie des cotisations complémentaires de santé
- Remboursement des abonnements de transport domicile-travail à hauteur de 75 %
- Droits aux prestations du CNAS

CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter Madame Mousseau Guénola, chef du pôle adulte: guenola.mousseau@mdph.cotesdarmor.fr au 06 59 50 11 69

Les personnes intéressées par ce poste devront adresser leur candidature (lettre de motivation -CV- Diplôme -dernier bulletin de salaire- les 3 dernières évaluations de l'entretien annuel s'il y en a) à Monsieur le Président de la MDPH par courriel : guenola.mousseau@mdph.cotesdarmor.fr